



CC Senlis Sud Oise (Siren : 200066975)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Senlis
Arrondissement	Senlis
Département	Oise
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	15/11/2016
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Guillaume MARECHAL

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	30 Avenue Eugène Gazeau
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	60300 SENLIS
Téléphone	03 44 99 08 60
Fax	03 44 32 00 32
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	25 727
-----------------------------	--------

Densité moyenne	125,50
-----------------	--------

Périmètre

Nombre total de communes membres : 17

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
60	Aumont-en-Halatte (216000281)	553
60	Barbery (216000448)	557
60	Borest (216000877)	361
60	Brasseuse (216001008)	119
60	Chamant (216001370)	1 059
60	Courteuil (216001693)	609
60	Fleurines (216002360)	1 908
60	Fontaine-Chaalis (216002394)	343
60	Montépilloy (216004119)	148
60	Mont-l'Évêque (216004168)	401
60	Montlognon (216004176)	215
60	Pontarmé (216004994)	911
60	Raray (216005199)	127
60	Rully (216005546)	769
60	Senlis (216006031)	15 805
60	Thiers-sur-Thève (216006221)	1 105
60	Villers-Saint-Frambourg-Ognon (200083442)	737

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 29

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE) ? Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie ;
Environnement et cadre de vie
- Assainissement non collectif Assainissement Non Collectif (ANC) ? Réalisation d'une étude de schéma directeur d'assainissement ;
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés ? Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés ;
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Autres actions environnementales Périmètre CC Cœur-sud-Oise: contribution à l'élaboration d'un schéma d'aménagement et de gestion de l'eau Périmètre CC Trois Forêts: Réalisation d'actions éducatives en matière d'environnement

Sanitaires et social

- Action sociale

Compétence en matière de services à la personne : gestion des services existants création et gestion des nouveaux services - Compétence de service d'accompagnement et d'aide auprès des ménages en difficultés au paiement des factures de redevance des déchets ménagers - Participation à des procédés conventionnels visant à mettre en oeuvre des projets en faveur des jeunes et de la formation des adultes.

- Crèche, Relais assistance maternelle, aide à la petite enfance

Création et gestion d'un relais d'assistantes maternelles.

Politique de la ville / Prévention de la délinquance

- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions définis dans le contrat de ville des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions définis dans le contrat de ville ;

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale de développement commercial et soutien aux activités commerciales l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme ;

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

construction, gestion et entretien des équipements culturels d'intérêt communautaire

- Activités péri-scolaires

Equipements périscolaires et services qu'ils accueillent : gestion des équipements et services existants, création et gestion des équipements et services nouveaux Participation au contrat éducatif local ou tout autre procédé conventionnel visant à mettre en oeuvre un projet éducatif conçu par les différents partenaires concernés par l'éducation des enfants

- Activités sportives

? Activités sportives, culturelles et éducatives ;

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

? En matière d'aménagement de l'espace communautaire : schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ;

- Schéma de secteur

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

Création de zone d'aménagement concerté d'intérêt communautaire (sont IC la création et la gestion des ZAC de plus de 10 000 m²)

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Création, aménagement et entretien des voies nouvelles d'intérêt communautaire Aménagement et entretien des voies existantes reconnues d'intérêt communautaire

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

Etudes et actions visant à développer et promouvoir une offre touristique communautaire à l'échelle du territoire, notamment dans le cadre d'un partenariat avec la PNR

Logement et habitat

- Politique du logement non social

<i>? Politique du logement et du cadre de vie ;</i>
- Politique du logement social <i>? Politique du logement social d'intérêt communautaire et action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées ;</i>
Infrastructures
- Pistes cyclables <i>Création, aménagement et gestion des réseaux cyclables (hors dépendance de la voirie) d'intérêt communautaire (sont IC nouveaux réseaux couvrant ou traversant plus de 3 communes de la CC en continu)</i>
Autres
- Préfiguration et fonctionnement des Pays <i>Adhésion et participation au Pays</i>
- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...) <i>l'étude, la coordination et le suivi de l'établissement des infrastructures et réseaux publics et privés de communications électroniques à haut et très haut débit sur le territoire de la communauté de communes. L'étude de l'établissement des réseaux de communications électroniques inclut l'élaboration, la mise en œuvre, la gestion et la mutualisation d'un système d'informations géographiques relatif à ces réseaux ; le service public des réseaux et services locaux de communications électroniques au sens de l'article L. 1425-1 du code général des collectivités territoriales qui inclut notamment l'établissement, la mise à disposition et l'exploitation d'infrastructures et réseaux de communications électroniques, ainsi que toutes les opérations qui y sont liées et la fourniture des services de communications électroniques aux utilisateurs finaux en cas d'insuffisance de l'initiative privée ; l'élaboration, la mise en œuvre, la gestion et la mutualisation d'un système d'informations géographiques relatives aux autres informations en matière d'aménagement du territoire ; le développement de l'usage et la facilitation de l'accès aux technologies de l'information et de la communication ainsi qu'à l'administration électronique (e-services, etc.) en faveur tant de ses membres que des administrés.</i>
- NTIC (Internet, câble...) <i>? Très Haut Débit ;</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage <i>? Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs, définis aux 1° à 3° du II de l'article 1er de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000, relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage.</i>
- Création et gestion des maisons de services au public
- Autres <i>Création, aménagement et gestion des réseaux verts (chemins pédestres et de randonnées, berges de rivière) - sont reconnus IC la création, l'aménagement et la gestion de nouveaux réseaux verts couvrant ou traversant plus de trois communes de la CC en continu -.</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
60	SITRARIVE (200080257)	SM fermé	59 634
60	SM du département de l'Oise, pour le transport et le traitement des déchets ménagers et assimilés (200067619)	SM fermé	790 265
60	SM Oise très haut débit (200038875)	SM ouvert	424 616
02	Entente Oise-Aisne (200076131)	SM ouvert	834 007
60	SM Oise-Aronde (200024206)	SM fermé	314 491
60	Syndicat interdépartemental du SAGE de la Nonette (200079770)	SM fermé	102 445

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)